



Prix **ORANGE**

**Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie**

Le Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie (RRCSME) persiste et signe! Pour une quatrième fois, le RRCSME a déposé auprès des décideurs un projet d'implantation d'un centre de crise communautaire en Estrie en réponse aux besoins d'alternatives à l'hospitalisation en psychiatrie. En 1998, 2010, 2014 et 2019, le Regroupement a fait valoir le manque de services au niveau de l'hébergement de crise et les besoins criants des personnes directement concernées. Son projet est appuyé par 75 organisations et 60 psychiatres et résidents psychiatres. Les démarches du RRCSME valorisent l'essence même des centres de crise communautaires, reconnus pour leur grande humanité. « *Le respect de la personne en détresse est au cœur de l'intervention. La recevoir, l'accueillir, l'écouter dans sa souffrance sans préjugés, indépendamment de sa culture, de ses croyances, de sa situation et de son cheminement. Une personne avant tout, avec sa propre trajectoire, son propre territoire et ses forces* », décrit le RRCSME.

**Sadia Messaïli, autrice**

« Les fous crient toujours au secours » est le titre de l'ouvrage bouleversant de Sadia Messaïli dans lequel elle raconte le parcours de son fils, Ferid, qui s'est enlevé la vie à l'âge de 32 ans quelques jours après sa sortie de l'hôpital psychiatrique. « *Il n'est pas vrai que Ferid est mort pour rien. Il s'est battu à travers moi, et ce n'est pas fini.* » Un récit poignant qui illustre les ratés du système de santé, car Ferid a composé avec des diagnostics imprécis, changeants, des médicaments aux effets dévastateurs, un manque d'écoute, une information déficiente. « *Historiquement, les fous, les personnes qui ont des troubles mentaux, n'ont pas de pouvoir. Il faut le leur restituer. Ça, ça veut dire qu'ils peuvent décider pour eux-mêmes.* (Le Devoir, 3 juin 2019). Sadia Messaïli a choisi d'achever l'œuvre de Ferid et de faire savoir « *que ce n'est pas la schizophrénie qui l'a précipité dans les bras du désespoir, loin de là.* »

**La Ligue des droits et libertés**

Depuis plusieurs années, la Ligue des droits et libertés (LDL) demande à la Ville de Montréal de discuter en toute transparence de la formation sur les méthodes d'intervention du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et mène, avec détermination, plusieurs démarches mobilisatrices en ce sens. La LDL revendique une véritable consultation publique, car une question aussi complexe ne peut être abordée convenablement dans le format actuel des séances régulières de la Commission de sécurité publique. L'enjeu est de taille considérant les interactions policières auprès des populations marginalisées. « *Depuis l'intervention policière où Alain Magloire a été tué en février 2014, 10 personnes ont été tuées par le SPVM. Neuf d'entre elles étaient en état de crise, quatre étaient des personnes racisées, quatre étaient des personnes en situation d'itinérance et deux avaient des problèmes de toxicomanie* », rapporte la LDL.



Prix **CITRON**

**Commission scolaire de Montréal (CSDM)**

À l'école spécialisée L'Étincelle, en raison d'une population record d'élèves ayant un diagnostic d'autisme et de locaux qui débordent, le personnel utilise des placards comme « salles d'apaisement ». « *Lorsqu'un élève doit être isolé, il est placé dans des placards de 1,80 mètre sur 1,30 qui ferment mal, sans fenêtre ni aération et dans lesquels on retrouve des vis apparentes et des panneaux électriques* », rapportait Ici Radio-Canada (28 mai 2019). Le personnel de l'école est à bout de souffle et de solutions. Il déplore qu'il y ait « *moins d'espace pour dépenser de l'énergie et moins d'espace silencieux.* » Cette année, l'école a atteint le nombre record de 134 élèves, soit 40% de plus qu'il y a 10 ans. Tous les locaux ont été convertis en salle de classe et « *plus il y a d'élèves, plus y a de crises* ». « *C'est un cercle vicieux* », déplore une enseignante. Il a été demandé à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) un plafond de la capacité d'accueil de l'école.

**Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval**

Huit employés ont été congédiés pour avoir maltraité les personnes résidentes et intimidé leurs collègues à la Résidence Louise-Vachon, à Laval, où régnait un climat de terreur depuis des mois, voire des années. Les résidents sont des personnes vivant en situation de vulnérabilité, composant avec un problème de santé mentale, une déficience intellectuelle, et ayant des difficultés « graves du comportement ». Il y a eu maltraitance, comment se fait-il que les gestionnaires n'aient rien vu et que la situation ait pu se détériorer ainsi? « *Or, ni le CISSS de Laval ni le bureau de la ministre de la Santé, Danielle McCann, ne prévoient enquêter sur les circonstances ayant permis que la situation dégénère à ce point. (...) La responsabilité des dirigeants actuels n'est pas en cause, c'est vrai. Le PDG du CISSS est arrivé en février dernier (...). Le roulement de personnel est une constante dans le réseau. Il ne devrait pas servir de prétexte pour passer l'éponge et envoyer le message que personne, pas même le système, n'est responsable de quoi que ce soit* », déplore à juste titre Ariane Krol, éditorialiste à La Presse+ (22 juillet 2019).

**Conseil de Ville de Montréal**

L'AGIDD-SMQ est au nombre des 25 organisations montréalaises qui ont demandé à la Ville de Montréal, à l'initiative de la Ligue des droits et libertés (LDL), de tenir une consultation publique sur les méthodes d'intervention du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), incluant l'utilisation des armes et l'usage de la force. La LDL rapporte que le SPVM est le corps policier municipal le plus important au Québec et le deuxième au Canada, en termes d'effectifs et de moyens, mais qu'il est aussi le corps policier qui a tué le plus grand nombre de personnes lors d'interventions policières dans les 5 dernières années dont une large majorité était en situation de crise. La demande de consultation a été refusée par le Conseil de Ville. « *Alors que le SPVM, comme institution, doit protéger les droits humains et leurs conditions d'exercice (droit à la vie, à la sécurité, à la liberté, etc.), on peut voir qu'il peut être, au contraire, souvent source de violation de droits : profilage discriminatoire, sur-surveillance des populations, utilisation abusive de la force, brutalité policière, contrôle des manifestations, etc.* », indique la LDL.

